



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 100943

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la greffe et le don d'organes. Malgré l'attribution du label « grande cause nationale », nous observons un manque persistant d'organes disponibles. Le besoin en greffons ne cesse de croître et le niveau de l'activité ne suffit pas à le couvrir. Actuellement, près d'un prélèvement possible sur trois est refusé faute d'information sur le choix du défunt, d'où l'urgence d'évoquer avec les siens sa position de son vivant. Une des pistes pour pallier cette pénurie de greffons serait de mieux informer et de sensibiliser nos concitoyens sur la loi bioéthique relative au don d'organes au travers d'une campagne nationale de grande ampleur. Dans cette perspective, le législateur pourrait demander d'inclure dans le contrat d'objectif et de performance de l'Agence de la biomédecine, la mission de faire connaître la loi sur le don d'organes par 100 % des Français à l'issue du prochain plan de l'agence. Cette sensibilisation au don d'organes pourrait par ailleurs s'inscrire dans le cadre d'une « semaine citoyenne » dédiée à toutes les formes de solidarité et tous les actes de citoyenneté, et participer à une prise de conscience des gestes et intentions au service d'un mieux-vivre ensemble. C'est pourquoi il lui demande si une telle proposition recueille son approbation.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100943

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1692

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)